

AVIS DE CONSULTATION

Réalisation de panneaux d'information

1. L'Agence de Protection et d'Aménagement du littoral (APAL), se propose de lancer une consultation pour la réalisation de panneaux d'information au niveau des ouvrages de protection du littoral contre l'érosion côtière à Kerkennah dans les sept (7) sites suivants : El Attaya, El Kraten, Sidi Frej, Bounouma, Ouled Bou Ali, Ouled Kacem et Ouled Yaneg.

2. Les termes de référence peuvent être retirés **gratuitement** auprès du Bureau d'Ordre Central de l'APAL, en son siège, sis au 2, rue Mohamed Rachid Ridha 1002 Tunis - Le Belvédère

3. Les offres contenant toutes les pièces mentionnées à l'article 9 des conditions de la consultation doivent être envoyées sous pli fermé et recommandé ou remises directement au Bureau d'Ordre Central de l'APAL contre décharge au nom de Monsieur Le Directeur Général de l'APAL à l'adresse suivante : 2, Rue Mohamed Rachid Ridha – Le Belvédère – 1002 Tunis, au plus tard 13/12/2017 à 17h00 et portant la mention :

" A NE PAS OUVRIR "

**CONSULTATION RELATIVE A LA
RÉALISATION DE PANNEAUX D'INFORMATION SUR LES OUVRAGES DE
PROTECTION DU LITTORAL DE KERKENNAH CONTRE L'EROSION
CÔTIÈRE**

Monsieur le Directeur Général

**Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral
2, Rue Mohamed Rachid Ridha – 1002 Tunis Belvédère**

La date et le numéro d'enregistrement du bureau d'ordre de l'APAL faisant foi.